

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DIVERSITÉ CULTURELLE :
COUPLE HARMONIEUX OU ORAGEUX ?**

Une analyse collective de Milena Dragicevic Sestic et Ljiljana Simic Deru

**DECEMBRE
2007**

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DIVERSITÉ CULTURELLE : COUPLE HARMONIEUX OU ORAGEUX ?

Par Milena Dragicevic Sestic et Ljiljana Simic Deru

Le rôle des arts et de la culture au sein du développement local et régional des territoires a été négligé à la fois dans la théorie et la pratique du développement durable. Cependant, en considérant les pratiques culturelles comme le noyau de création d'une « communauté », nous souhaitons vérifier si la contribution des arts et des projets culturels joue un rôle important pour l'établissement de relations durables de qualité entre les différents groupes qui composent une population.

Cette étude interroge la capacité de projets interculturels à construire des expériences communes aux populations d'un territoire et à contribuer au développement du capital social et culturel devant garantir l'aspect durable et la qualité du développement.

Pour étudier ces aspects, il s'est avéré utile d'analyser directement les projets de développement des membres du réseau européen Oracle, qui sont tous opérateurs culturels européens. Un panel allant de projets culturels de politiques publiques jusqu'à ceux basés sur des motivations personnelles d'opérateurs et réalisés dans leurs propres communautés a été choisi pour en évaluer l'impact.

Les aspects les plus importants de l'analyse ont porté sur la capacité des opérateurs à contextualiser et à conceptualiser leur projet, comme sur la perception personnelle de leur projet en relation avec l'impact communautaire qu'il a.

Afin d'être capable d'estimer l'impact de leurs projets sur le développement du dialogue interculturel, les opérateurs culturels ont été interviewés pour donner leur opinion sur les problèmes de diversité culturelle, concept qui remplace celui de société multiculturelle.

A la question : quels sont les indicateurs déterminants de la diversité culturelle, les opérateurs ont répondu que l'indicateur le plus significatif est d'ordre cognitif culturel (croyances, perceptions...). Ensuite on trouve la dimension sociale (modes de socialisation, participation à des groupes) et ethnique (citoyenneté, pays d'origine). Enfin 3 critères semblent moins cruciaux : les goûts culturels, les habitudes de travail et les modes de consommation.

LES PARTENARIATS COMME CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concernant la perception personnelle du cadre du projet, point de départ de l'étude, les projets culturels se passent d'une part, dans les domaines public, privé ou de la société civile et d'autre part, ils peuvent être liés à un secteur culturel ou être de nature intersectorielle (par exemple, le tourisme culturel, l'éducation artistique). C'est pourquoi le positionnement du projet peut donner, par la suite un éclairage sur son sens et son impact réels. En effet, nous partons du principe que les projets culturels qui favorisent une stratégie de développement durable comprennent des partenariats forts avec les autorités publiques et la société civile ainsi qu'avec les secteurs économiques et sociaux tels que l'éducation, le travail social et le tourisme.

La majorité des participants à l'étude soulignent qu'ils gèrent des projets organisationnels/institutionnels ayant – en général – un impact plus large sur la politique culturelle des villes et/ou régions. Peu d'entre eux prétendent avoir un impact sur les « politiques artistiques ». Leurs projets sont surtout centrés sur l'inclusion de nouveaux publics issus de groupes sociaux peu touchés par les pratiques culturelles. Ceci implique que les projets sont plus complexes et comprennent plus de strates que des projets de nature purement artistique.

Ceci dit, la plupart des pilotes de projets insistent sur l'importance de partenariats entre différents acteurs du secteur culturel. Ce point constitue la spécificité indispensable aux projets qui cherchent à avoir un impact en matière de déve-

loppement territorial durable.

Les partenariats sont variés. Ils peuvent concerner :

- des associations et des institutions publiques ,
- des artistes, des organismes artistiques et des écoles d'art
- différentes administrations publiques (fédéral, régional, local) ;
- des organismes internationaux et des organisations/formations culturelles ;
- différents types d'associations (citoyennes, culturelles, etc.).

Par ailleurs, les projets culturels « durables » tentent souvent d'être compatibles avec les objectifs de certaines politiques culturelles de régions et de villes ayant une perspective plus large. C'est notamment le cas de projets menés en Belgique ou, par exemple, certaines actions rentrent dans des logiques de priorités culturelles de la CfWB comme la démocratie culturelle. Il faut cependant déplorer la rareté des occasions offertes aux projets culturels de s'appuyer sur des stratégies de développement durable en œuvre sur leur territoire.

C'est d'autant plus regrettable que les projets les plus « efficaces » en cette matière se situent dans des contextes où il existe des politiques de développement territorial cohérentes. En effet, ceci leur permet souvent d'être financés et soutenus par les pouvoirs publics. Par exemple, dans le cas de Culture commune dans la Région Nord-Pas-de-Calais, il existe un partenariat complexe et multiforme entre un grand nombre d'organismes culturels, écoles, associations, producteurs et opérateurs individuels.

Un contrat peut alors se nouer entre les différents acteurs et refléter leurs souhaits et ambitions mais aussi leurs obligations d'intégrer les actions dans le cadre d'un développement territorial et communautaire.

Peu de projets culturels intègrent la dimension de politique urbaine liée à la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle. Ceux qui s'inscrivent dans cette thématique sont plutôt axés sur des programmes de formation à l'adresse d'artistes émergents et de managers culturels désireux de renforcer leurs compétences et leur « employabilité ».

ACTEURS MAJEURS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DURABLE

Sans imposer de classification préalable et laissant aux opérateurs le soin de choisir les acteurs du développement durable qui leur semblent les plus déterminants, nous avons obtenu une répartition sur deux pôles :

1. le pôle de la société civile incluant les individus, les asso-

ciations et groupes d'habitants locaux ;

2. le pôle du secteur public incluant les organisations/institutions publiques et organes de décisions.

On notera que le rôle du secteur privé et de la responsabilité sociale des entreprises est encore très peu clair aux yeux des opérateurs culturels.

Dans le premier groupe, on retrouve aussi bien des artistes, groupes artistiques et plus précisément, des artistes émergents et des managers culturels, des artistes engagés (politiquement dans le cadre d'actions communautaires) que des réseaux culturels, des groupes amateurs, des enseignants, des « activistes » locaux et des agences culturelles.

Et on entend par associations locales (ou groupes de citoyens), des groupes d'âge (enfants, jeunes), d'élèves, de femmes, de groupes ethniques (communautés juives, latinos, gitans), de groupes immigrés (marocains, cap-verdiens, etc.), de travailleurs transfrontaliers, de handicapés, d'exclus sociaux...

Chaque projet de développement durable met en contact des individus issus de 3 catégories : ceux qui sont considérés comme les fournisseurs de l'offre culturelle (artistes et organisateurs culturels), les médiateurs (écoles, professeurs, services sociaux) et enfin, les différentes catégories d'utilisateurs. Pour ces derniers, la priorité est donnée à ceux qui sont, partiellement ou totalement exclus du fait de leur différence (ethnique, sociale, de génération...). Comme d'habitude, la majeure partie de la programmation culturelle dans le paysage institutionnel traditionnel correspond à un spectateur idéal : l'intellectuel, la cinquantaine, sorte de consommateur culturel typique ou, comme les nomme Joost Smiers, une sorte d'« omnivores culturels (2007) ». Les projets qui cherchent à atteindre un changement durable dans le paysage territorial focalisent sur les interrelations entre les individus issus de ces trois catégories, en essayant de changer le rôle du « producteur » en faisant des projets culturels les plus participatifs possibles et ouverts à différentes catégories de population, leur offrant le rôle créatif.

Cependant, lorsque les managers parlent du nombre de participants concernés par leur projet, il s'agit souvent d'une toute petite partie de la population d'un territoire, ce qui laisse ouverte la question de l'impact véritable de leur action.

Les projets qui visent à contribuer au dialogue interculturel et au développement culturel durable de communauté sont donc principalement organisés et mis en œuvre par des acteurs de la société civile. Comme la structure du secteur de la société civile est complexe, les acteurs proviennent de différents horizons :

- des rassemblements civils autour d'un intérêt commun (invalides de guerre, association de parents d'élèves, etc.) ;
- des organisations non gouvernementales (associations

militantes et mouvements sociaux) ;

- organisations professionnelles (associations d'artistes, de bibliothécaires ;) ;
- associations qui fonctionnent comme des organisations culturelles ou artistiques ;
- fondations, etc. (qui sont financés au sein du troisième secteur et en accord avec l'initiative des citoyens).

Les personnes interrogées voient l'Etat/le secteur public comme un organe devant systématiquement créer des conditions favorables et des instruments de politique pour agir comme des plateformes de développement communautaire durable.

Ils reconnaissent que c'est de la responsabilité de la société civile que de développer ses propres programmes d'action et initiatives. Ils sont convaincus qu'il faut se battre pour sa place et son influence dans la société avec comme armes, la qualité de son travail et ses idées innovantes.

Le secteur de la société civile a une place particulière dans le système culturel et social en tant que segment d'opinion publique critique et initiateur de politiques globales et de pratiques pluralistes de dialogue, particulièrement dans des environnements qui pèchent par manque de confiance mutuelle (situation post-conflit, banlieues des capitales européennes, etc.).

La majeure partie des opérateurs culturels interrogés a refusé de considérer la culture comme « un agent de gentrification », processus de régénération des quartiers urbains et agent de changement communautaire. En revanche, ils ont préféré considérer la culture et les projets participatifs comme des nouveaux outils de construction de la confiance entre des populations culturellement diverses, soutenant la création de liens sociaux, liens qui dépassent les rassemblements ethniques ou ceux des groupes minoritaires.

Le projet artistique et culturel participatif peut apporter de nouvelles valeurs et ressentis à une communauté en apportant le respect mutuel et personnel vis-à-vis des expressions culturelles différentes, en permettant aux habitants de développer de nouveaux liens sociaux et une vision commune du futur. C'est le début, la base de tout un processus de développement économique durable qui doit reposer sur des politiques partagées (Dragicevic Sestic, 2005) et une identité partagée et où les partenariats, provoqués par la participation à des projets artistiques et culturels, devraient se transformer en un long processus de coopération.